

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

BUREAU

du JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 24.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT 3 patacons par mois

ALMANACH FRANÇAIS.

Jeu 4. — Bataille de Soliman (Egypte), par le général Desaix (1799).

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRÉSIDENCE DE M. SALVANDY, vice-président.

Stance du 26 juin.

(Suite et fin.)

On veut rendre Paris inexpugnable. Pretendrait-on nous persuader qu'on élevera les nouveaux établissements militaires sur un sol à découvert? Un vaste projet de fortifications occupe en ce moment les esprits. Une immense citadelle serait construite sur les hauteurs de Saint-Maur. C'est là que tous les grands établissements, toutes les ressources de guerre que possède la France, seraient réunis. C'est là que serait sans doute ce point inexpugnable dont on parle dans un rapport au roi. Si je suis bien informé, des études sont déjà faites et leur exécution porterait la dépense à 20 millions. Mais, pour ne pas vous effrayer par la demande d'un crédit aussi considérable, on vous demandera d'abord ce qui est nécessaire pour la construction des magasins, et, de nécessité en nécessité, on vous prouvera que vous ne pouvez vous refuser à accorder ce qui est indispensable pour la sûreté des grands établissements qui auront été créés. [Mouvement à gauche.]

Voyez, ce qui a été fait à Vincennes sans votre participation. Les travaux qui y ont été exécutés étaient-ils compris dans le plan des fortifications de Paris? vous n'avez-ils pas communiqué des plans? vous n'avez-ils pas demandé un crédit spécial? Non; on a trouvé plus commode de dépenser des millions auxquels vous aviez donné une autre destination. Cette ancienne prison d'état se trouve convertie en forteresse régulière. C'est ainsi sans doute qu'on se propose de procéder sur le terrain de Saint-Maur. L'illégalité est une des vertus de notre époque. [Bruit.]

Mais lorsque cette immense citadelle de Saint-Maur aura été construite, lorsque tous les grands établissements de guerre qu'on se propose d'y réunir, auront été complétés, pensez-vous que vous serez arrivés au terme de vos

dépenses? Non, messieurs; on vous dira que les forts détachés ne sont pas une fortification qui puisse garantir Paris contre toutes les attaques; qu'ils ne peuvent être considérés que comme un camp retranché qui peut être forcé; qu'il faut les relier par des ouvrages réguliers; et alors Paris, cette capitale du monde civilisé, sera transformé en une place d'armes d'une étendue telle que la défense serait impossible.

Mais s'il était possible que Paris fut un jour régulièrement attaqué, et que le sort des armes fit tomber toutes ses forteresses, tous ses approvisionnements dans les mains de l'ennemi, quel serait alors le sort de la France désarmée? Pourrait-on espérer conserver sa liberté? Notre nationalité ne serait-elle pas à la discrétion du vainqueur?

Ah! messieurs, ne permettez point qu'on concentre dans Paris toutes les ressources militaires de la France. Ne cherchez pas dans des murailles le salut du pays; elles se renversent d'elles-mêmes, quand elles ne sont pas soutenues par la force des baïonnettes. Ces armes ont plus de puissance que toutes les forteresses, parce que l'esprit public, la volonté d'une grande nation les soutient. Organisez de fortes réserves, bien instruites, et toujours prêtes à marcher au secours de l'armée combattante.

Ayez pour certain qu'un ennemi, quel qu'il soit, quel que soit son nombre, ne peut se présenter devant Paris, y prendre position, avant d'avoir détruit vos armées, ou les avoir mises dans l'impossibilité de tenir la campagne, et si vous étiez un jour accablés par un semblable malheur, toutes les fortifications du monde, réunies autour de vous, ne pourraient vous sauver; vous subiriez la loi du vainqueur. On vous a toujours présenté l'exemple de 1814 et 1815, mais on a toujours gardé le silence sur la cause de ces événements malheureux.

En 1814, Paris fut livré par une poignée de misérables qui ont trop longtemps vécu pour le malheur des peuples. Ils appelaient l'ennemi; ils lui envoyaient des émissaires; ils lui ouvrirent les portes de la capitale. En trahissant le pays, ils trahirent aussi celui qui les avait créés; ils l'insultèrent dans le malheur autant qu'ils avaient été vils et rampants lorsque la fortune l'avait rendu maître du monde. La garde nationale seule fit son devoir; elle eût sauvé la gloire de la France si elle eût été mieux commandée; elle resta toujours fidèle à l'honneur et au pays. [A gauche: très bien! très bien!]

deux fois le danger; ils en risient d'abord, et ensuite l'affrontaient; ils dévoient d'une mère commune, la patrie; poètes d'actions, qui composaient et remplissaient des rôles dans une merveilleuse épopée.

Citons leurs actions héroïques: Un grenadier du cinquième bataillon de l'Ain, en faction sur les bords du Rhin, fut renversé par un boulet, le 9 février 1793. Il s'appelait Alexis Emonet, et avait son frère simple volontaire dans le même régiment. Claude se trouvait être de garde au même poste que celui de la victime. Il prit son fusil, et dit au caporal: J'en ai assez, moi, la faction de mon frère. Chacun voulait l'éloigner de l'affreux image qu'il avait eue devant les yeux. Claude Emonet résista. Mais, unefois l'heure de la faction passée, il se précipita sur le corps de son frère, se s'écriant: «Où! mon cher Alexis, je le jure sur tes restes sanglants et inanimés, où je vengerai ta mort sur l'ennemi de notre république! Où! tu seras vengé par moi, ou je périrai avec une gloire aussi pure que la tienne.» Claude ne verra pas une seule larme. Le patriotisme avait changé sa dou-

leur en désir de vengeance. En 1815, Paris fut également livré à l'ennemi en présence d'une armée de cent mille hommes qui brûlait du désir de combattre. Tout annonçait la défaite de l'ennemi qui avait divisé ses forces sur les deux rives de la Seine, lorsque les hommes qui s'étaient emparés du pouvoir le rendirent maître du pays tout entier. L'armée fut exilée derrière la Loire, où son licenciement l'attendait.

Voilà, messieurs, quel fut le sort de Paris en 1814 et 1815. Rien ne résiste à la lâcheté et à la trahison.

Messieurs, j'ai toujours élevé la voix contre les fortifications de Paris telles qu'on les construit; mais je n'ai jamais pensé qu'il fallût laisser la capitale à découvert. J'ai toujours voulu ce que les hommes de guerre voudraient avec moi, ce que voulait M. le ministre de la guerre lui-même lorsqu'il parlait à cette tribune comme général d'armée. Les fortifications sont utiles quand elles sont en rapport avec les moyens de défense du pays; mais elles deviennent nuisibles lorsqu'elles dépassent la limite de cette défense.

Maintenant faut-il que j'arrête ma pensée sur le système de défense générale dont parle le rapport au roi? Ouvrirai-je ici une discussion sur les règles de l'art militaire? Non, messieurs, je ne veux pas vous fatiguer par des détails qui échapperaient à votre attention. Il suffira de vous dire que ce nouveau système est le renversement de tous les principes de la guerre, et qu'il peut en un jour consommer la perte du pays. [Mouvement]

Ainsi se trouveront accomplies toutes les folies humbles pour lesquelles on vous demande votre concours. Pour moi, qui me rendrais coupable si j'avais la faiblesse de m'y associer, je vote contre l'allocution qui est demandée et je déclare que je voterai toujours contre tout ce qui pourrait être demandé pour le même objet. [Approbation à gauche.]

(Commerç.)

MONTÉVIDEO.

4 octobre 1843.

Nous avions promis à nos lecteurs de revenir sur ce qui s'était passé à la revue de la légion française lundi dernier mais après un mûr examen de notre article, nous avons

leur en désir de vengeance.

Le trait de Claude Emonet montre le soldat de la république oubliant toute douleur personnelle pour remplir avec conscience son devoir de citoyen. Le fait suivant est un des mille exemples de la peur qu'il avait de tomber au pouvoir de l'ennemi. Jean-Baptiste Portnac, grenadier au 53e régiment d'infanterie, reçut, le 17 novembre 1796, un éclat d'obus qui lui emporta la jambe. Il tomba en criant: Vive la république! Les ennemis approchaient. Portnac les aperçut. Aussitôt, il appela Grismont, l'un de ses camarades, et lui dit en le suppliant: «Mon ami, que me le peu d'existence qui me reste! j'aime mieux mourir de ta main que de celle des ennemis de mon pays.» Grismont ne répondit rien; il versa quelques larmes, arma son pistolet, détourna ses regards et fit sauter la cervelle à Portnac. Lequel des deux faut-il admirer le plus?

Le lecteur doit s'apercevoir que nous nous contentons ici d'une simple énumération. Un artisan lillois s'enrôla à sa première levée. Il avait trois enfants. Ses deux fils aînés suivirent son exemple. Le plus jeune se fit tambour,

FEUILLETON.

ÉTUDES SUR LA RÉVOLUTION.

LE SOLDAT DE LA RÉPUBLIQUE.

Le 22 juillet 1792, on proclama la patrie en danger. Les volontaires accoururent en foule, pour se faire inscrire sur les registres ouverts dans les principales places publiques. Canons, tambours et trompettes formaient un chorus formidable. Insensibles aux larmes de leurs mères, les jeunes gens s'enrôlaient, riches ou pauvres, sous les drapeaux de la nation.

De cette époque date le soldat de la république, ce type d'homme héroïque et sublime, qui mourait saintement pour la cause la plus sainte, qui faisait abstraction de sa personne pour travailler au salut de tous; nature supérieure chez lesquelles la droiture du cœur suppléait au défaut d'éducation; optimistes de nouvelle espèce, qui bravaient

reconnu que, quoiqu'il ne fut pas aussi détaillé que nous l'aurions voulu, il en contient pas moins l'exacte vérité et que, d'ailleurs, ce fait est assez connu pour qu'il soit inutile de s'en occuper.

La nuit dernière s'est présentée à nos postes avancés, un pas de l'ennemi.

ORDRE DU JOUR DU 2 OCTOBRE 1843.

Mes braves camarades,

Les bonnes intentions du ministre du Brésil pour ne pas reconnaître le blocus éprouvent quelques difficultés de la part de son gouvernement qui a cru devoir suivre la politique de la France et de l'Angleterre. Le blocus va donc être reconnu et probablement effectué sous peu de jours : Pour nous rien n'est change, car lorsque nous avons pris les armes, nous nous y attendions; et cela n'a pas été un obstacle à notre détermination. Rien n'est change puisque les menaces outrageantes d'Oribe subsistent toujours, que la mort, la persécution, l'exil et la perte de nos biens existent encore et que le danger est devenu plus imminent depuis que nous avons pris les armes pour nous y soustraire; est-il d'ailleurs aucun de nous qui puisse reculer devant le péril qui nous menace? Oserions-nous reculer devant quelques privations, non! je ne le crois pas et nous saurons tous persévérer dans la belle et honorable conduite que nous nous sommes tracée, notre persévérance, notre fermeté et notre courage ne se démentiront pas, notre détermination de sauver nos familles, ou de périr en les défendant doit se raffermir d'avantage à mesure que notre honneur se trouve compromis; aux armes donc braves compatriotes, redoublons d'ardeur et de constance, l'ennemi que nous avons à combattre est toujours le même; ce sont toujours ces hordes de barbares sanguinaires qui ont osé prononcer le mot d'extermination contre nous; n'espérons donc rien que de notre courage, conservons notre

Au combat d'Ypres, Mathey (c'était le nom de l'ouvrier) reçut, à côté de son fils puîné, une blessure mortelle. Couché au pied d'un arbre, il dit au jeune soldat: "Je ne crois pas revenir de ce coup; tâche de m'amener tes frères, que je leur dise adieu." Les deux autres enfants arrivèrent, et il leur adressa avec calme ces sublimes paroles: "Mes chers enfants, cessez de vous affliger de ma perte. Je meurs content si vous jurez de venger ma mort, en continuant de combattre pour la république." Les trois frères étaient debout devant lui. Ils levèrent la main tous ensemble, et répondirent: "Oui, nous le jurons! nous le vengerons; nous le jurons entre tes mains, bénis tes enfants! Mathey expira quelques minutes après. Les trois enfants l'inhumèrent eux-mêmes. Leur commandant, touché de leur action, leur donna une somme d'argent assez forte en récompense. Ils demandèrent un congé, et distribuèrent la somme à leur mère, en lui disant: "Nos devoirs ne sont qu'à moitié remplis, nous avons la république et notre père à venger; adieu!" La conduite des trois fils Mathey ayant été connue dans Lille, la ville voulut leur donner une fête avant leur départ. Ils se dérochèrent à ce triomphe pour retourner à leur poste.

Continuons. Un corporal, nommé Dufour, avait été fait prisonnier, et était conduit par quatre soldats espagnols. Dufour fit quelques pas avec eux, sauta sur une haie, et fut le quatrième prisonnier à son tour. Dugoyen, fusilier du quatrième bataillon des Lanciers, fut atteint d'une balle, et resta à se battre. Une

attitude imposante, vous l'avez toujours vu fuir devant vous, eh bien! le jour que nous nous déciderons à l'attaquer, sa ruine sera certaine, et en plantant notre drapeau sur le Cerrito, il apprendra que les Français ne connaissent que le chemin de la victoire. Union, fermeté, constance et courage, voilà désormais comme toujours notre devise, plus nous aurons de privations à supporter, plus nous aurons d'obstacles à surmonter, plus nous aurons de courage; notre tâche n'en sera que plus belle et notre résolution plus magnanime; aux armes donc, que le nom des braves volontaires français soit à jamais le symbole de l'honneur et de la vaillance.

Vos chefs ne faibliront pas plus devant l'ennemi que devant les difficultés qu'ils auront à surmonter, imitez leur exemple, et si nous devons succomber (ce qui est impossible), ils pourront dire avec vous comme François Ier. "tout est perdu sans l'honneur," honneur donc aux braves légionnaires, honneur à leur courage.

Le colonel,

THIEBAUT.

BRAVES LEGIONNAIRES.

La revue d'hier n'a pas trompé les espérances que nous avions tous des sentiments d'honneur qui distinguent immolement les Légionnaires, vos chefs et vos officiers vous remercient par mon organe de l'unanimité qui a régna dans votre décision. Ces hommes qui ne cessent pas les moyens indignes de nous séparer et de nous dévoter en employant l'intrigue, la calomnie et même les menaces, ont reçu hier la réponse qu'ils méritaient, ils ont dû se convaincre qu'en prenant les armes nous en avons compris toutes les conséquences, et que l'approche d'un danger quelqu'il soit (s'il doit avoir lieu) n'aurait en rien refroidi notre détermination et ne servirait au contraire qu'à nous unir et nous resserrer d'avantage à mesure que le péril deviendrait réel et incessant; ces hommes, dis-je, incapables de sentiments généreux, n'ont pu nous comprendre, ils ne nous comprendront même jamais, parce que la distance qui nous sépare est pour eux infranchissable; entre des hommes généreux et braves et des égoïstes et des lâches il ne peut y avoir de ressemblance, nous agissons librement au grand jour; eux travaillent et complotent

deuxième balle vint le frapper au bras, et comme son capitaine voulait le faire porter à l'ambulance, Dugoyen secoua son bras plein de sang. "Il n'est pas coupé, capitaine, je veux me venger et renvoyer à l'ennemi la balle que j'ai reçue." Il coopéra au succès de la bataille.

Enfin, voici l'histoire militaire d'un grenadier du troisième bataillon du Gers, nommé Frix-Cabannes. Après avoir reçu une balle dans la cuisse, au camp de Sarre, il fut transporté à l'hôpital, où il extirpa la balle avec son tire-bourre, en disant froidement à ses camarades: "Qui sait vaincre ses ennemis ne craint pas de souffrir." La guérison de cette blessure lui coûta un os de la jambe. Plus tard, Frix-Cabannes reçut, près d'Audayo, une balle dans la tête. Quinze jours après, il revenait se mettre sous les armes. Alors un boulet de canon tomba à ses pieds et le couvrit de terre; un autre boulet emporta la moitié de sa giberne. Mais le sang froid de Frix ne se démentait point, quand presque au même instant, une balle empoisonnée lui creva l'œil droit. Cette blessure affreuse le força de rentrer à l'hôpital. Il tomba dans une léthargie telle qu'on le crut mort, et qu'après visite préalable on se disposa néanmoins à l'enterrer. Les préparatifs du convoi le réveillèrent. Frix se leva sur son séant, et s'écria: "Malheureux! vous voudriez donc m'enterrer tout vivant! j'ai encore du sang à verser pour ma patrie!" La gangrène se mit à la blessure. Frix, cependant, en guérit; il fut forcé de prendre son congé absolu.

Inutile de multiplier les exemples, il est vrai et en

dans l'ombre, honneur à nous tous, honte et mépris pour eux!

Légionnaires, des liens indissolubles nous unissent à jamais, notre constance et notre courage obtiendront, n'en doutez pas l'assentiment de nos frères en France, l'admiration de tous les peuples libres et nous assureront un jour de gloire dans les fastes de la liberté américaine; l'Amérique du Nord célèbre encore les noms des Français qui l'ont aidé à secouer le joug qui l'opprimait et à devenir un peuple libre et une grande nation; vos noms seront également célébrés dans les annales de la gloire de la République Orientale.

Le colonel,

THIEBAUT.

PARTIE OFFICIELLE.

Montevideo, 2 octobre 1843.

L'inhumanité avec laquelle les chefs de Rosas, arrachent de leurs foyers les familles de la campagne après les avoir insultés et les obligeant à porter la devise fédérale, exige une mesure de repression qui contienne une habitude aussi barbare. En conséquence, le gouvernement a résolu que V. S. sans perdre un instant fasse sortir hors les lignes à nombre égal de familles ceux des habitants de la ville qui se trouvent à l'ennemi, profuges ou qui pour d'autres antécédents ou raisons se considèrent en état de protéger de quelque manière que ce soit, ses opérations et manœuvres.

Cette mesure est aussi de sûreté et d'économie, la vigilance de V. S. se trouvant après plus compliquée s'efforcera d'éteindre l'espionnage et de diminuer le nombre de bouches inutiles qui existent dans cette place.

En conséquence, le gouvernement a disposé que V. S. serait chargée de l'exécution de cette mesure nécessaire et provoquée, n'ayant eu plus aucune instruction sur ce sujet que celle que je vous adresse, qu'elle soit mise si c'est possible à exécution aujourd'hui même. V. S. en rendra compte au gouvernement.

Dieu garde V. S. B. D.

Santiago Vasquez.

même temps glorieux de dire que plusieurs volumes n'y suffiraient pas. Ce courage, cette abnégation, ce sang-froid que nous venons d'admirer dans les soldats, étaient au moins aussi remarquables dans les chefs. Ces derniers payaient de leur personne. Tantôt, c'est le général Alexandre Dumas qui court au milieu de la mêlée, et crie aux ennemis: "Revenez-vous! un général républicain ne marche jamais derrière ses soldats." C'est le chef de brigade Rampon, qui, au milieu du feu, fait prêter ce serment à sa troupe: "Sur nos canons, jurons à la patrie de mourir tous dans la redoute plutôt que de l'abandonner." C'est le général Dugommier et tant d'autres comme lui qui meurent dans une bataille, heureux s'ils ont appris qu'elle est gagnée.

Ainsi, le soldat de la république française égale les héros de l'antiquité. Il a le courage, il a la générosité, il a le désintéressement; et pour que le parallèle soit plus parfaitement établi encore, il est payé d'ingratitude, la république française oublie les services de Houchard, comme celle d'Athènes a oublié ceux de Miltiades. Le même esprit de méfiance domine les masses. De la victoire à l'échec, il n'y a qu'un pas, et la Convention fait souvent un crime à un général de son succès. Hoche est un modèle de désintéressement. Quoique général en chef, il mange dans de la vaisselle d'étain. C'est le fléau des fournisseurs infidèles, et il meurt dans une pauvreté glorieuse.

(La suite au prochain numéro.)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Montevideo, 2 octobre 1843.

Le gouvernement veut que ceux qui sont faibles cachent leur honteuse lâcheté: que ceux qui sont traîtres sachent qu'ils s'exposent à perdre leurs têtes. Jusqu'aujourd'hui il rend cette justice à tous les habitants de cette capitale, il ne s'est point levé une seule voix conseillant transaction, convention ou intelligence avec l'étranger envahisseur ou avec le misérable oriental qui porte les insignes et qui les a prostitués; mais le gouvernement le répète, il doit prévenir le mal, peut-être la victoire nationale qui humilie les hantises de Rosas, a étouffé le désir imbécil ou criminel de parler de paix avec Rosas, cette supposition était impossible, vile, injurieuse tant qu'un seul de ses degolladores soule en arme cette terre; celui qui dit que c'est une chose facile à faire est un misérable qui est indigne de vivre, ou un traître fourbe qu'il est urgent de punir de mort. Car, quel est celui qui peut concevoir une transaction avec l'ennemi de la république qui n'apporte avec lui que mensonge, deshonneur, ou esclavage futur? Par conséquent, le gouvernement décide et accorde sans préjudice de soumettre celle-ci, ainsi que les autres dispositions exceptionnelles du même genre à la considération du corps législatif.

Art. 1er. Tant que l'armée ennemie foulera le territoire de la République, est traître à la patrie tout individu qui propose, sert d'instrument ou entretient n'importe quelle espèce de communication écrite ou verbale dans laquelle on traite de faire convention avec elle en contradiction et ne reposant pas dans les bases de la soumission avec le gouvernement national.

Art. 2. Celui qui dans une conversation publique ou privée manifeste une opinion favorable à une paix envahissante, sera jugé comme séducteur de force armée en présence de l'ennemi.

Art. 3. Tous les citoyens sont obligés de porter à la connaissance de l'autorité n'importe quelle nouvelle qu'ils connaissent sur les personnes qui se seront rendues coupables des délits précités dans les articles antérieurs sous peine d'être traités s'ils n'en font rien comme dissimulant des plans funestes au salut de la patrie.

Art. 4. Communique et publie.

SUAREZ.

Melchor Pacheco y Obes.

Le chef politique et de police du département.

Desirant rappeler à ses véritables concitoyens, les souvenirs honorables de leur conduite magnanime dans la lutte qu'ils ont soutenue avec tant d'héroïsme jusqu'à ce jour, et en commémoration des victoires remportées sur les infâmes oppresseurs de notre sainte cause, a décrété et arrêté ce qui suit:

Art. 1er. Les 3, 4 et 5 octobre, les mai-

sous de cette ville seront pavoisées le jour et illuminées la nuit.

Art. 2. Le lever du soleil du 4 octobre, sera célèbre par un carillon général des cloches de cette capitale.

Art. 4. Publiés par edits et dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, 2 octobre 1843.

Andrés LAMAS.

Montevideo 10 septembre 1843.

Les circonstances essentielles dans lesquelles se trouve la patrie, l'abus que les ennemis font de la protection que donne le gouvernement à de certains droits individuels lequel exercice se moût pour d'urgentes nécessités de la société, nous oblige à fermer entièrement la porte pour la concession illimitée de passeports hors de la Capitale. Cette mesure ne paraîtra violente qu'à ceux qui ne réfléchissent pas. Car ceux qui les sollicitent ne se proposent point d'abandonner le pays parce qu'ils refusent d'y vivre; sinon parce qu'ils ont intention de rentrer dans son sein lorsqu'il jouira de la paix et de la liberté au prix des sacrifices de ceux qui la défendent avec constance et énergie, et d'obtenir les mêmes résultats qu'eux sans s'imposer le moindre sacrifice. Leur séparation de ce pays est donc une véritable infamie une spéculation criminelle que le gouvernement ne peut tolérer ni souffrir.

Quant à ceux qui sont nés dans ce pays qui sont à la charge des naturels; qui vivent encore dans cette ville après l'autorisation que le gouvernement a envoyée afin que l'on accorde des passeports à ceux d'entre eux qui les solliciteraient ils ne peuvent être considérés sous le même point de vue et distinct que les fils du pays parce qu'il est patent et clair qu'ils appartiennent à la classe de nouveaux admis et que leur séparation de cette ville n'est que temporaire et par conséquent préjudiciable à ceux qui restent pour la défendre. A cet effet le gouvernement a accordé et décrété:

Art. 1. A partir de cette date l'on ne délivrera plus de passeports à aucun fils du pays quelque prétexte qu'il allègue pour l'obtenir.

2. De même ils ne seront point accordés à ceux qui ne sont pas nés dans le pays et qui n'y seront point établis, si non pour des cas spéciaux desquels le gouvernement décidera.

3. Ceux qui violent les dispositions déserteraient du pays seront considérés comme transfuges.

4. Ceux qui se trouvent dans le cas des articles précités et pris en acte de désertion seront jugés pour crime de trahison et punis comme tels. S'ils n'étaient point nés dans ce pays et n'y jouissaient point des privilèges de citoyen ils souffriront une peine moins discrétionnelle.

5. Communiquez à qui de droit.

SUAREZ.

Melchor Pacheco y Obes.

VARIÉTÉS.

PHYSIOLOGIE DE L'ÉTUDIANT.

CHAPITRE XIII.

Des autres divertissements de l'étudiant.

(Suite.)

Voilà comment l'on devrait se conduire dans un pays qui se vante d'être civilisé, et alors il y aurait vraiment plaisir à avoir des relations avec messieurs les sergents de ville.

En attendant, c'est toujours l'étudiant qui entre le premier dans cedit violon;—mais, chose déplorable, souvent ses pans d'habits ne l'y suivent pas,—ce qui est fort gênant surtout quand on est enrhumé du cerveau.

Vous voyez donc bien qu'il n'est pas étonnant que l'étudiant n'adore pas le sergent de ville:—et, à part toute opinion politique, les danseurs de la Charnière adorent les émeutes, parce qu'elles leur procurent l'occasion de faire danser les sergents de ville.

Mais ce divertissement coûte assez cher, et on ne peut pas se le permettre en tout temps;—sa sergent de ville détérioré est tarifé un prix fixé par le président de la police correctionnelle.

Quant à la haine vouée au factionnaire privé nommé portier, elle provient de ce que ce carbère est chargé de faire exécuter les consignes qui, dans presque tous les hôtels du quartier latin, ordonnent qu'on ne reçoive pas de visites féminines passé minuit.

Les propriétaires ont la monomanie de prétendre que leur immeuble n'abrite que la vertu la plus pure de minuit à sept heures du matin,—et toute femme est impitoyablement consignée pendant ce laps de temps.

Aussi l'étudiant qui a une jolie voisine, et qui pour une foule de raisons ne veut pas corrompre le portier à prix d'or,—risque de se casser le cou pour aller rejoindre ses amours par le chemin vicinal de la gouttière.

Aussi se venge-t-il agréablement de ses ennemis intimes, les portiers, en frappant à toutes les portes qu'il rencontre passé minuit.

Enfin, quand l'étudiant tient à se venger à la fois de son portier, de son propriétaire, de ses voisins et de toute la nature, il se met à étudier la musique,—mais quelle musique, grand Dieu!—la plus effrénée que l'on ait jamais pu imaginer pour transpercer l'oreille de la sensible humanité.

Il se met à jouer de cet instrument qu'une seule note... et quel'e note!—C'est à dire que ce divertissement a été probablement inventé par feu Néron de barbare mémoire!

CHAPITRE XIV.

Les examens non de conscience.

Ce n'est pas seulement pour mâcher des bifecks en caoutchouc, fumer de détestables cigares de la régie et danser un cancan plus ou moins perfectionné que l'homme a été jeté sur cette boule que l'on est convenu d'appeler la terre, et que les poètes s'obstinent à nommer une *sphère de misère*: ce qui est contraire aux plus simples notions de géologie, car ce serait plutôt une *boule de misère*.

L'homme, dans quelque position que le sort l'ait placé, est appelé à faire quelque chose.—Les tailleurs font des culottes, les pharmaciens font des pâtes plus ou moins pectorales, les boulangers font des petits gâteaux, les gérants des sociétés en commandite font leurs actionnaires, et les notaires font banqueroute.

Bref, personne ici-bas ne reste totalement oisif; chacun se rend plus ou moins utile à la société, et il arrive une époque de l'année où l'étudiant fait un retour sur lui-même et se dit:—Diable! c'est dans six semaines mon examen, il faut que je pioche, ou sans cela je suis enfoncé!

C'est ce qui explique pourquoi, après avoir flâné tout l'hiver et une bonne partie du printemps, il se décide à secouer la poussière qui ternit les nobles couleurs de la tranche de son *Code civil*.

On a beaucoup célébré, en vers et en prose, le courage de Décius qui se précipita dans un gouffre, et de plusieurs autres guerriers anciens ou modernes qui se sont précipités dans des dangers plus ou moins grands;—mais le courage de l'étudiant qui se décide un beau matin à se jeter à corps perdu dans le *Code civil* n'est pas moins admirable, et surtout pas moins admiré de tous ses contemporains de même âge et du même quartier.—Le fâcheux de la chose, c'est qu'il s'y précipite souvent les yeux fermés: ce qui nuit un peu à l'étude de ce même *Code civil*.

Une fois qu'il s'est décidé à préparer son examen, l'étudiant ne quitte plus le volume qu'il s'agit d'apprendre par cœur; car, dans notre siècle, si fécond en *spécialités*, on ne pouvait manquer de voir publier une foule d'ouvrages *spéciaux* pour chacun des examens de messieurs les étudiants.—Ces petits manuels sont écrits par demandes et par réponses, à l'instar de tous les bons catéchismes et les têtes assez heureuses pour être douées de la boussole de la mémoire apprennent facilement un examen en une quinzaine de jours,—puis, comme pour oublier tout cela il ne faut que huit jours, vous voyez que dans le court espace de trois semaines on a reçu son brevet de bachelier ou de licencié, et la tête n'est pas plus lourde qu'un paravent.

Quelques industriels de quartier latin avaient puéssé jadis encore plus loin la spécialité de l'examen en faveur

des étudiants qui n'avaient pas la base de la mémoire, et qui par conséquent ne pouvaient se souvenir dans la tête les points essentiels en question.—Moyennant un prix convenable, l'étudiant dans l'embaras faisait passer son examen par un de ces savants étrangers.—Les doyens des facultés, ayant reconnu quelques inconvénients à ce genre d'étude, ont pris des mesures non moins spéciales qui rendent le retour de ces supercheries à peu près impossible.

On a établi dans tous les cabinets littéraires du quartier latin des salles d'étude à l'usage de messieurs les étudiants qui n'aiment pas à travailler dans la solitude;—mais les journaux qui se prêtent ce genre d'étude restent d'ordinaire six mois pour préparer un examen, attendu que comme dans ces salons on trouve les journaux tout à côté des volumes de Code civil ou de droit romain, la moitié des travailleurs ont bien leur volume ouvert devant eux, mais ce volume est presque toujours couvert par le *Charivari* ou le *National*.

Quant aux étudiants qui se décident à travailler réellement, ils sont distraits à chaque instant par les bâillements de leurs voisins;—et rien n'étant contagieux comme ce genre d'exercice de la mâchoire,—quand un lecteur bâille tous les autres se mettent aussi forcément à bâiller.—Or, cette manière d'étudier le Code civil n'est profitable, qu'aux muscles des bras et de la poitrine.

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 4 octobre:

St-Catherine, en 12 jours, surnage lorsque *Sicpro* le *Mimo*, avec bois à brûler.
Rio-Grande, en 2 jours, goëlette du Danemark *Odin*, à Thode et comp., avec 425 stobes de suif, 346 stobes chandelles, 35 paniers pommes de terre, 575 veicies de graisse, 400 bques charbon, 557 barils farine, 91 stobes graisse, 2 caissons café, 1 bque fromage.
Rio-Janeiro, paquet anglais *Cokatrice*, le 24.
Rio-Janeiro, la vapeur anglaise *Ardent*.
Gènes, la polacre sarde le *Deniel*.
Un brick en vue à l'ouest.

AVIS DIVERS

Les intéressés dans les affaires du défunt Pierre Tilhet qui n'ont pas présenté leurs comptes jusqu'à ce jour, sont invités à se présenter dans le domicile de M. Adolphe Huguet, magasin de comestibles, cuadro du lion d'or, le lundi 9 du présent mois, pour prendre connaissance des opérations des syndics relativement à ce sujet en se munissant de toutes leurs pièces; les intéressés sont invités à ne pas manquer à se présenter au jour et heure indiqués.
Montevideo 3 octobre 1843.

Les syndics.

EN VENTE.

A la librairie de Hernandez rue du 25 Mai.
2 caricatures lithographiées, sortant de la lithographie de M. Gélis.
L'ons représentant Cyriaco Alderete Président légal, réfléchissant sur les dépenses que lui occasionne le siège de Montevideo.
L'autre représentant le même personnage signifiant son sabre pour couper la tête aux sauteurs ennemis.

AVIS.

M. V. Bruland, médecin, approuvé par la juste d'hygiène publique, a l'honneur d'informer le public qu'il a fixé son domicile rue del Rincon, maison Martin Cazenave.

AVIS

On prie le Français qui a recueilli un oiseau canari sans queue, de vouloir bien le faire remettre chez Mme. Himonet, où il recevra une récompense s'il le desire ou un autre canari jeune.

AVISO

Al público que se ha vendido la fonda situada en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomas Dorigo y D. Pablo Fero, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis dias.

Montevideo, septiembre 30 de 1843

AVIS.

M. Joseph Raymond, autorisé spécialement par S. E. M. le général d'armes à former un bataillon d'infanterie de ligne, invite tous les étrangers de toutes nations, qui n'appartiennent à aucun corps défendant actuellement cette place et qui veulent s'enrôler volontairement, de vouloir bien se présenter chez lui près du café de l'Immortel, où il leur sera donnée connaissance des conditions avantageuses et prerogatives dont ils jouiront.

RAYMOND.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mme Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVIS AU PUBLIC.

L'individu auquel nous avons appliqué la qualification de CAVALLERO DE INDUSTRIA, n'est pas français. Nous nous sommes servi de sa langue maternelle, afin qu'il comprit mieux notre pensée.

AVIS.

On demande une bonne cuisinière. S'adresser à la pharmacie de la place.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymes freres, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat general de France, qui a été muni de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhami, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Morio sur le môle. Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du *Patriote* où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

POUR MARSEILLE.

Le 10 octobre prochain partira par contrat, pour cette destination la neuve goëlette française *Ann*, elle peut prendre encore quelques Tonneaux de fret et des passagers. Les personnes qui veulent profiter de cette occasion peuvent s'adresser à M. Laroche Lucas et Ca., rue du cerrito No. 44.

AVIS.

Dimanche prochain, 8 octobre 1843.

Bal dans la salle de Martin Cazenave, au bénéfice de MM. Brunel, Felix et David, qui ne négligeront rien pour que les amateurs soient satisfaits.

L'orchestre sera composé comme par le passé et il exécutera des quadrilles, valse et galops nouvellement arrivés de France.

Le bal aura lieu tous les dimanches et jours de fête depuis 2 heures de l'après midi jusqu'à huit heures du soir.

Prix d'entrée 12 ventains.

Le directeur de la salle
B.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai n. 342. Trésor français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taborda. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de batailles etc par Norvins. Physique avec planches par Biot. Godeferio ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Geomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées, Matématiques, Grammaire de Chantreau.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le No. 1410 du *Nacional*, M. Joseph Reynaud répond:

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour le montant de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêter le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbonnel.

Le Gérant, Jb. REYNAUD.

Impremaria Constitucional, Rue de las Olivas No. 34.